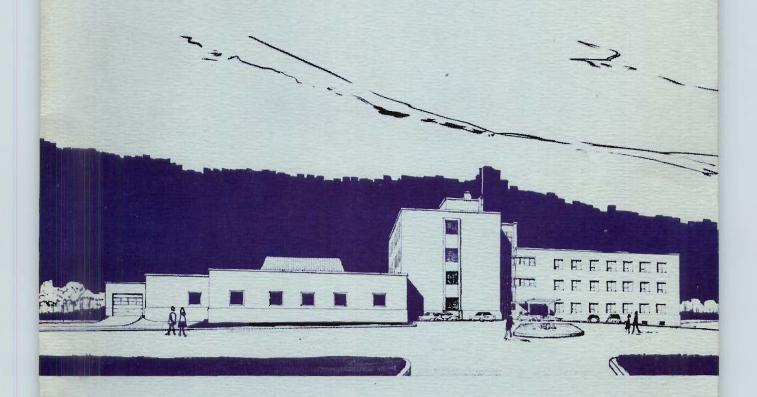
Esquisses Historique



1955-1980

Les Augustines

de la Miséricorde

de Jésus

et l'hopital

de Dolbeau,

1955 - 1980



Normand Perron

Les Augustines de la Miséricorde de Jésus et l'hôpital de Dolbeau, 1955 – 1980

Dolbeau Les Augustines de la Miséricorde de Jésus du monastère de Dolbeau 1980

C Les Augustines de la Miséricorde de Jésus du monastère de Dolbeau.

Dépôt légal: 2e trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

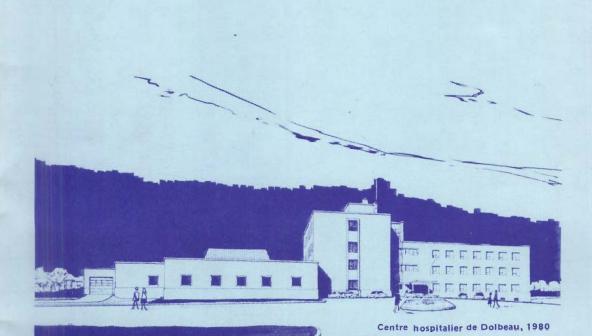
Cette esquisse, présentée par la Communauté des Augustines de la Miséricorde de Jésus de Dolbeau, veut souligner le 25e anniversaire de son arrivée à Dolbeau pour la fondation de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus.

Ce bref historique, agrémenté de photos, rappellera comment s'est concrétisé le projet de fonder un hôpital et retracera l'évolution du milieu hospitalier tout au cours de ces vingt-cinq ans.

Afin que sa vie et son oeuvre ne tombent pas trop tôt dans l'oubli comme tant d'autres oeuvres humaines, le Conseil d'administration des Augustines de Dolbeau saisit, aujourd'hui, l'occasion idéale de rappeler les mérites des fondatrices et de rendre hommage aux Religieuses hospitalières de Chicoutimi qui en ont assuré la fondation, tout autant qu'à l'équipe médicale, aux administrateurs d'aujourd'hui et à tout le personnel qui, au cours de ces vingt-cinq ans, ont contribué à son succès.

Soeur Pauline Turgeon, AMJ







M. Gervals Gilbert, Président actuel de la Corporation du Centre hospitalier de Dolbeau 1980



M. Paul-Aimé de Bellefeuille, Directeur général du Centre hospitalier de Dolbeau depuis 1976



Soeur Marie-de-la-Paix (Cécile Guy), fondatrice, 1955



Soeur Pauline Turgeon, Supérieure actuelle, 1980

LA FONDATION DE L'HOTEL-DIEU DU SACRE-COEUR DE JESUS

Le secteur de Dolbeau-Mistassini s'étend, au nord du Lac-Saint-Jean, approximativement de Saint-Ludger de Milot à Saint-Méthode. Les villes de Dolbeau, Mistassini et Normandin sont les trois principaux centres de regroupement de la population. Malgré un peuplement qui commença il y a plus d'un siècle, dans le cas de Normandin, c'est bien lentement que croît la population de cette partie du Lac-Saint-Jean. De 2,618 habitants en 1901, le nombre passe à 25,064 en 1951 et à 27,877 en 1971.

Le peuplement se fonde, en premier lieu, sur les activités agricoles, puis sur le développement de l'industrie forestière avec la fondation de Dolbeau ¹, en 1927. Cette ville et la prolongation du chemin de fer souhaitées par les Trappistes de Mistassini depuis leur arrivée, en 1892, allaient stimuler de façon significative les activités industrielles, commerciales et agricoles du secteur Dolbeau-Mistassini. Toutefois, les fonctions éducatives, à l'exception du cours primaire, n'apparaîtront qu'avec la fondation du Juvénat des Frères de l'Instruction chrétienne, en 1949, et de l'Ecole normale, sous la direction des Petites Franciscaines de Marie, en 1956. Ce sera également à cette époque que le secteur de Dolbeau-Mistassini se dotera d'un hôpital pour répondre aux besoins de sa population.

La desserte d'un territoire d'environ 25,000 habitants, toujours en croissance, justifiait amplement, selon les promoteurs du projet, l'ouverture d'un hôpital, sans compter que Dolbeau se situait à 90 milles de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi et à 50 milles de l'Hôtel-Dieu Saint-Michel de Roberval. L'état de sous-développement du réseau routier rendait, à cette époque, l'accès difficile à ces villes pour les gens de Dolbeau, de Mistassini, des villages et des paroisses des alentours.

Cette époque coincidait aussi, il faut le rappeler, à une période où le gouvernement de la province de Québec avait entrepris un programme important de développement du réseau hospitalier. Nombre d'hôpitaux québecois ont, en effet, été construits à la fin des années 1940 et au cours de la décennie 1950.

^{1,} Le nom de Dolbeau évoque celui du Père Jean Dolbeau, missionnaire récollet-franciscain qui vint à Tadoussac en 1615.

En 1946, la compagnie Lake St. John Power and Paper projetait la construction d'un hôpital de \$150,000 à Dolbeau, mais ce fut sans lendemain. Les autorités municipales de la ville, avec l'appui de celles des localités avoisinantes, reprendront bientôt le projet et, en 1948, elles obtiendront du gouvernement Duplessis une réponse favorable.

Une fois les autorités gouvernementales convaincues du bien-fondé de ce projet, la seconde étape devint celle où il fallait persuader une communauté de religieuses hospitalières de bien vouloir accepter une nouvelle fondation et de l'administrer. Les hôpitaux catholiques avaient une fonction de miséricorde spirituelle importante et il convenait de les confier à des communautés religieuses. Les autorités de Dolbeau réussirent à obtenir l'assentiment des Chanoinesses Régulières Hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Ordre de Saint-Augustin du monastère de Chicoutimi, propriétaire de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. Par un acte capitulaire du 15 mars 1948, cette communauté officialisa son intention de prendre en charge le nouvel hôpital.

Le 23 septembre 1948, les membres du Conseil du monastère de Chicoutimi se rendirent à Dolbeau afin d'étudier le choix d'un site. Aucune décision ne fut alors prise. Chacune des villes de Dolbeau et de Mistassini manifestaient le désir de voir se construire l'hôpital sur son territoire. Puis, les affaires traînèrent en longueur, mais il faut se souvenir que la communauté de Chicoutimi étudiait, en même temps, la possibilité d'ajouter de nouvelles ailes à son hôpital.

En 1950, la ville de Dolbeau commenca à presser la réalisation du projet. Elle souhaitait l'ouverture de l'hôpital en 1952 afin d'apporter une contribution valable pour le 25e anniversaire de sa fondation. Le 9 avril 1951, le Conseil de ville, ayant comme maire le Docteur Paul Lacroix, adopta une résolution dans le but d'accélérer le projet et fit diffuser la nouvelle dans les journaux. Puis, les Docteurs Paul Lacroix et Jean-Marie Dionne allèrent à Chicoutimi rencontrer les autorités du monastère des religieuses augustines. Pour obtenir le "oui" si longtemps attendu, on usa d'un moyen pour le moins original: après maintes discussions, le Docteur Dionne déclara qu'il ne retournerait pas à Dolbeau sans avoir obtenu une réponse affirmative. Devant tant de fermeté, les autorités accédèrent

à la demande. Ainsi s'estompèrent les craintes que le Pavillon des spécialités en construction à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi ne relègue définitivement aux oubliettes les engagements déjà confirmés en faveur de l'ouverture d'un hôpital à Dolbeau.

A l'automne de la même année, la communauté chicoutimienne choisissait la ville de Dolbeau comme site du futur hôpital et préférait, du même coup, un terrain situé à l'extrémité ouest de la ville, près de la rivière Mistassini ¹, donné par la St. Lawrence Corporation ², à celui offert par la Trappe de Mistassini au rang Mistassibi du Canton Pelletier. Le 26 décembre 1951, Mgr Georges Melançon, évêque du diocèse de Chicoutimi, approuvait la décision de la communauté chicoutimienne au sujet de l'emplacement de l'hôpital de Dolbeau.

Le 4 juin 1952, les religieuses du monastère de Chicoutimi décidèrent, lors d'une assemblée capitulaire, du nom du nouvel hôpital: l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus. Le 16 juin suivant, les membres de la future corporation sont connus: Soeur Saint-Louis-de-France (Eugénie Mathieu), Soeur Marie-de-la-Trinité (Eugénie Plante) et Soeur Marie-Joseph (Imelda Dallaire). Ces trois religieuses occupaient respectivement les fonctions de supérieure, d'assistante-supérieure et de dépositaire de leur monastère. La communauté satisfait ainsi à un voeu de Mgr Melançon qui désirait que la nouvelle fondation, tout en étant temporairement une filiale du monastère de Chicoutimi, soit autonome en ce qui concerne l'administration financière. Les lettres patentes furent émises le 25 juin 1952 et dûment enregistrées le 21 juillet de la même année.

On prévoyait le début des travaux pour le mois d'avril 1953, ils furent retardés: d'une part, on dut résoudre un imbroglio au sujet de la propriété des terrains offerts par la compagnie St. Lawrence Corporation — une partie des terrains appartenait au gouvernement —; d'autre part, les plans de construction n'étaient pas prêts. Enfin, le 13 juillet 1953,

Tout près de ce terrain, au milieu de la rivière Mistassini, se situait l'Ilede-la-Paix. La communauté des Augustines de Dolbeau, avec l'aide des Pères trappistes et d'autres bénévoles, y aménagera, plus tard, une résidence d'été.

^{2.} Nouvelle appellation de la compagnie Lake St. John Power and Paper.

Les fonds nécessaires à la construction du nouvel hôpital de quelque 50 lits étaient assurés par diverses sources. Le 18 mai 1952, le gouvernement provincial, en vertu de la loi de l'Assistance publique et de l'arrêté ministériel no 635, accordait un octroi de \$300,000. A cela s'ajoutait un octroi fédéral de \$89,820, lequel fut annoncé au début de 1955 par Me Georges Villeneuve, député fédéral du comté de Roberval. Les octrois provincial et fédéral ne suffisaient toutefois pas à financer la construction estimée en 1953 à \$850,000. Des émissions d'obligations devaient compléter la somme manquante. Mais la réalité fut quelque peu différente. Le coût de la construction a dépassé les prévisions et atteignit, à la fin des travaux, le total de \$1,342,324.97, ce qui signifiait un déficit non prévu de \$416,504.97. Cette dette à combler à court terme s'avéra d'un lourd poids pour les administrateurs de l'institution pendant plusieurs années.

Au mois de février 1955, les Chanoinesses Régulières Hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Ordre de Saint-Augustin du monastère de Chicoutimi désignèrent les religieuses pour la nouvelle fonction de Dolbeau. Elles avaient été choisies en fonction de leur compétence, de leur capacité à assumer des responsabilités et aussi, de la nécessité de former une équipe harmonieuse pour favoriser le bon fonctionnement de la fondation. Voici les personnes élues: Soeur Marie-de-la-Paix (Cécile Guy)², infirmière autorisée de l'association des Infirmières de la Province de Québec (A.I.P.Q.), bachelière en Sciences hospitalières et en Sciences de l'Education de Laval, nommée directrice; Soeur Saint-Anselme (Austilie Tremblay), infirmière autorisée de l'A.I.P.Q., spécialisée en technique des salles d'opération de Laval, archiviste médicale reconnue par la Canadian of Medical Record Librarians, se voit confier la responsabilité des salles d'opération et des archives médicales; Soeur Marie-des-Séraphins

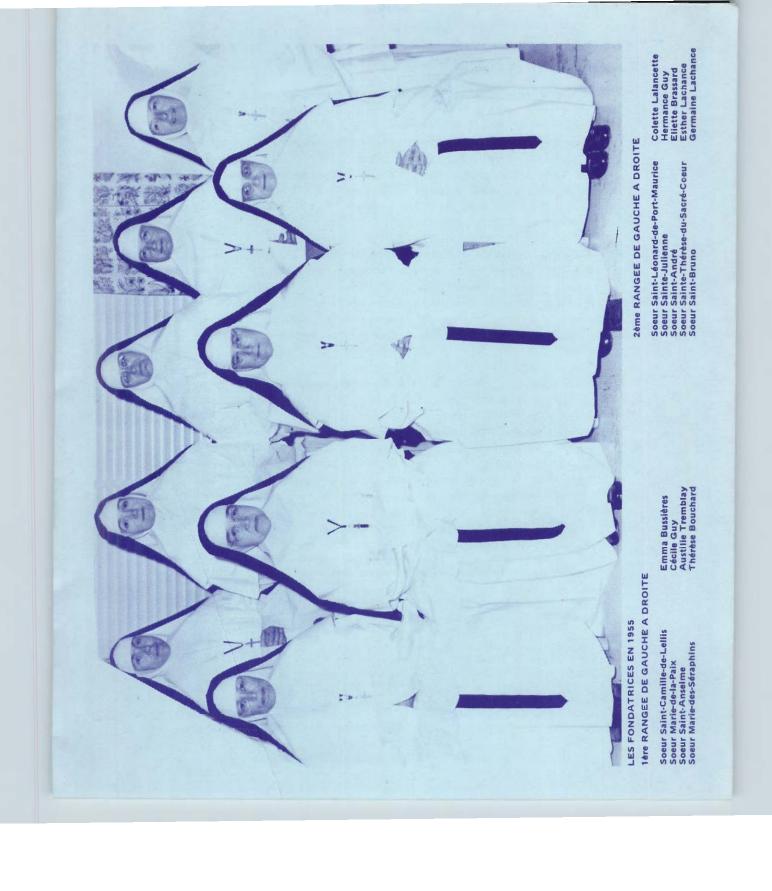
^{1.} A cette cérémonie, la ville de Dolbeau est représentée par Messieurs Armand Vézina, maire, René Savary, ingénieur forestier et gérant de la ville, Rosaire Martel, échevin, et Jules-A. Beauchemin, premier gérant de la ville. L'abbé Jean-Marie Paradis, vicaire, représente le Chanoine Jean-Baptiste Simard, curé de la paroisse Sainte-Thérèse d'Avila de Dolbeau. Les Soeurs Marie-de-l'Eucharistie (Yvonne Deslauriers) et Marie-Joseph (Imelda Dallaire), respectivement supérieure et dépositaire au monastère de Chicoutimi, Léonce Desgagné, architecte, et Ernest Dauphinals, ingénieur en béton et armature, représentant de la maison Xavier Néron et Fils, entrepreneur de Chicoutimi sont évalement présents.

^{2.} Soeur Cécile Guy fut nommée le 21 février 1955. Quelques semaines plus tard, elle quittait son poste de directrice de l'Ecole des infirmières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. Ses compagnes fondatrices ne seront connues que le 27 février suivant.

(Thérèse Bouchard) et Soeur Saint-Bruno (Germaine Lachance), toutes deux infirmières autorisées de l'A.I.P.Q., ont les charges du service de médecine et de chirurgie, respectivement chez les femmes et chez les hommes; Soeur Saint-Camille-de-Lellis (Emma Bussières), infirmière autorisée de l'A.I.P.Q., s'occupe du service de nuit; Soeur Thérèse-du-Sacré-Coeur (Esther Lachance), infirmière autorisée de l'A.I.P.Q., technicienne en radiologie reconnue par la Société canadienne des Techniciens en radiologie de la Province de Québec, s'occupe des services de radiologie, de stérilisation centrale et de la pharmacie; Soeur Saint-André (Eliette Brassard) dirige la lingerie et le service de la buanderie; enfin, Soeur Saint-Léonard-de-Port-Maurice (Colette Lalancette) veille à la bonne marche de la cuisine.

D'autres religieuses viendront se joindre à ce groupe de fondatrices, pour des périodes plus ou moins longues, afin de combler le manque de personnel. Parmi celles-ci, il convient de mentionner Soeur Marie-du-Christ-Roi (Simone Tremblay), bachelière en pharmacie, responsable de l'organisation et de la supervision de la pharmacie durant les premières années et qui a également assuré le maintien du Comité de thérapeutique. Il faut encore ajouter Soeur Sainte-Françoise-Romaine (Nélyda Bouchard), technicienne en laboratoire, laquelle seconda Louise Bélanger, responsable du laboratoire; Soeur Saint-Paul (Marie-Angèle Bouchard), bachelière en diététique de l'Université de Montréal, dont on profita de l'expérience à la cuisine et au Comité des diètes; et Soeur Sainte-Julienne (Hermance Guy), infirmière autorisée de l'A.I.P.Q., venue pour prêter temporairement main-forte au service des soins, mais qui demeura à Dolbeau du 15 août 1955 au 30 décembre 1964.

Le 6 juillet 1955, au son de l'Angelus du midi — comme les fondatrices de Chicoutimi, en 1884 —, les huit religieuses accompagnées des membres du Conseil du monastère de Chicoutimi, de l'aumônier de cette institution et de plusieurs médecins et amis qui voulaient témoigner leur estime et leur bienveillance envers celles qui les quittaient, arrivaient à Dolbeau pour prendre possession de l'hôpital et d'une résidence temporaire attenante qui leur avait été aménagée. Au début de l'après-midi, les autorités religieuses et municipales de la ville et plusieurs citoyens dont les docteurs Paul Lacroix, Jean-Marie Dionne, Paul Bérard, Jean-Charles Audet, Noël Morin et Léo Lauzier, vinrent manifester leur satisfaction de voir enfin se concrétiser cette oeuvre si longtemps désirée.



La nouvelle fondation demeura dépendante du monastère de Chicoutimi jusqu'au 21 octobre 1957, où elle devint officiellement un monastère autonome, dédié à Notre-Dame-de-la-Paix, en vertu d'un décret pontifical qui érigea en Fédération les monastères canadiens des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Ordre de Saint-Augustin ¹. Son premier Conseil d'administration fut désigné le 20 décembre suivant: il se composait des Soeurs Marie-de-la-Paix, supérieure, Saint-Anselme, assistante, Marie-des-Séraphins, Saint-Camille-de-Lellis et Saint-Bruno, toutes trois conseillères ².

Après l'arrivée des fondatrices, les événements se succédèrent rapidement jusqu'à l'ouverture, prévue pour le premier août 1955. On commença par nettoyer les diverses pièces de l'hôpital avec la collaboration de bénévoles d'organismes féminins locaux venues, à tour de rôle, pour aider à faire le ménage. Une fois les locaux utilisables suivirent le déballage des caisses de matériel ainsi que le classement des instruments et de l'outillage.

Il fallait aussi préparer la visite du public, annoncée pour le dimanche, 17 juillet, entre 10h et 18h. Les visiteurs purent alors apprécier ce que serait le nouvel hôpital de 53 lits, sans compter les 11 bassinettes de la pouponnière. Le bâtiment, à la façade de granit et de brique, comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages. La cuisine, la cafétéria, la buanderie 3, le magasin, la réserve, etc., sont localisés au sous-sol. Le rez-de-chaussée accueille les bureaux de l'administration, le central téléphonique, les archives médicales, les laboratoires, la chirurgie, la pharmacie, la radiologie, le service central de stérilisation, ainsi que l'entrée de l'ambulance. Au premier étage, le visiteur découvre les départements de médecine et de chirurgie pour les femmes, d'obstétrique,

^{1.} Il est à noter que les moniales portaient alors le nom de Chanoinesses Régulières Hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Ordre de Saint-Augustin. A la suite d'un règlement voté par la Fédération canadienne lors du chapitre de l'Aggiornamento, le nom de la communauté fut modifié pour celui de "Les Augustines de la Miséricorde de Jésus" (A M J). Le changement, approuvé en vertu de la loi des compagnies du ministère des Consommateurs, des Coopératives et Institutions financières, fut annoncé le 13 avril 1977 dans la Gazette officiellle du Quebec.

^{2.} Ce Conseil d'administration fut réélu le 15 octobre 1960.

^{3.} Il ne s'agissait que d'une petite buanderie puisque, jusqu'en 1961, année où il fut suffisamment équipé pour satisfaire à ses besoins, l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus de Dolbeau utilisa les services de l'Hôpital Général d'Arvida.

de gynécologie, et la pouponnière. Au second étage se situent les départements de médecine et de chirurgie pour les hommes et les pièces pour les deux aumôniers.

Dix jours après cette visite du public et trois jours avant l'ouverture officielle, prévue pour le premier août, le département d'obstétrique recevait deux patientes de Girardville, sous les soins du docteur Alphée Lessard.

Quant à l'inauguration officielle — et aussi la bénédiction du bâtiment —, le tout dépendait de la disponibilité des hommes politiques. L'événement eut lieu le 25 octobre 1955 avec la venue du premier ministre de la province de Québec au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Les 23 et 24 octobre, l'Honorable Maurice Duplessis avait également marqué de sa présence les inaugurations des hôpitaux de Jonquière et d'Alma.





L'HOPITAL AU SERVICE DE LA POPULATION

Rapidement, le petit hôpital se remplit et requiert toutes les énergies du personnel, tant religieux que laïc. Le corps médical comptait alors, en 1955, treize médecins réguliers, neuf consultants, deux dentistes, un optométriste et un directeur médical à temps partiel en la personne du Docteur Marcel Lapointe qui occupait cette fonction de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutími. Deux radiologistes de Chicoutími assuraient le service de radiologie.

Dès le mois de mars 1955, les médecins du futur hôpital avaient élu leurs premiers représentants au Bureau médical. Les Docteurs Paul Lacroix et Jean-Marie Dionne de Dolbeau occuperont respectivement les fonctions de président et de vice-président, le Docteur Alphée Lessard, celle de deuxième vice-président, et le Docteur Paul Bérard, celle de secrétaire.

De la soixantaine d'employés à l'automne 1955, leur nombre atteignit rapidement la centaine afin de satisfaire au besoin de la clientèle. En 1961, l'hôpital de Dolbeau comptait 111 employés, ce qui en faisait déjà l'un des plus importants employeurs de la ville. Au chapitre des salaires, l'apport est appréciable: en 1955: \$106,028; en 1961, \$312,988; en 1964, les salaires et les honoraires se chiffraient à \$500,000, ce qui représentait 63% du budget de l'hôpital.

Parmi les premiers employés, plusieurs ont laissé leur marque par leur dévouement. Tous se souviennent, entre autres, de M. Joseph-Emile Fortin, premier gérant-comptable, en service de 1955 à 1970, remarquable par la qualité de son dévouement et de son honnêteté. On se rappellera également de M. Hervé Larocque, un bénévole émérite, qui s'intéressa dès le début au bon fonctionnement du système de chauffage. Il demeura pendant de nombreuses années un conseiller averti. D'autres se sont également signalés parmi les employés. A propos de ceux-ci, ajoutons simplement, à titre d'information, que leur syndicat fut reconnu dès 1956.

Le nombre restreint du personnel religieux et la pénurie du personnel qualifié avaient amené, immédiatement après l'ouverture de l'hôpital, les autorités de l'institution à projeter la fondation d'une Ecole de gardes malades auxiliaires dans le but de préparer des assistantes qualifiées aux infirmières. Le 4 septembre 1955, à la demande de Soeur Marie-de-la-Paix (Cécile Guy), le Conseil d'administration du monastère de Chicoutimi

accordait à l'hôpital de Dolbeau la permission d'ouvrir cette Ecole. Soeur Sainte-Julienne (Hermance Guy) s'en vit confier la direction.

En janvier 1956, la nouvelle école accueillait ses quinze premières étudiantes. Au printemps, l'Ecole obtint son affiliation de l'Association des Infirmières de la Province de Québec. Le cours durait dix-huit mois. De 1955 à 1961, l'Ecole assura la formation de 67 gardes-malades auxiliaires certifiées. En 1961, avec l'affiliation à l'Association des Gardesmalades auxiliaires de la Province de Québec, le cours se perfectionna et sa durée fut prolongée à deux ans. Cette même année s'ajouta un programme pour accueillir des étudiantes en puériculture. En 1965, dix ans après son ouverture, l'Ecole comptait 240 diplômées. L'Ecole des gardesmalades auxiliaires et des puéricultrices ferma ses portes à la fin de l'année scolaire 1969, les étudiants et les étudiantes étant dorénavant intégrés à la Commission Scolaire Louis-Hémon et ce, pour se soumettre aux réformes proposées par le Rapport Parent dans le domaine de l'Education. Au cours de sa courte histoire, la direction de l'Ecole fut successivement confiée à Soeur Sainte-Julienne (Hermance Guy), 1955-1964, à Soeur Sainte-Barbe (Marguerite de Rome), 1964-1966, et à Soeur Colette Carrier, 1966-1969.









Au cours de ses premières années d'opération, le taux d'occupation de l'hôpital se maintenait autour de 93 à 95 % . Le nombre d'admissions dépassait les prévisions et, jusqu'en 1962, il s'éleva assez rapidement (voir le tableau à la page 20). D'ailleurs, les autorités de l'hôpital avaient augmenté le nombre de lits à 90, à la suite du réaménagement de deux pièces pour la pédiatrie. En septembre 1959, on comptait 73 lits pour adultes, 14 en pédiatrie et 13 berceaux. En 1961, l'hôpital pouvait recevoir 101 malades, ce qui excédait de beaucoup sa capacité réelle. De plus, la Loi de l'assurance-hospitalisation, en vigueur au début de 1961, laissait prévoir un accroissement des admissions, effet immédiat de la gratuité des soins dispensés dans les hôpitaux. Aussi, songe-t-on à l'agrandissement. Mais avant d'aborder comme tel ce problème, il est utile de rappeler ici, au sujet de la loi de l'assurance-hospitalisation, qu'elle a avantageusement remplacé le système de l'assistance publique, lequel avait coûté à l'hôpital, par l'obligation de participer à son financement, la somme de \$249,989.98 pour la période d'août 1955 à décembre 1960. Si nous ajoutons à cela les \$42,724 de mauvaises créances, il est évident que ce système ne pouvait plus fonctionner. Ces sommes et celle du déficit élevé de la construction avaient placé l'hôpital de Dolbeau dans une situation financière peu confortable.

En 1962, les autorités de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus et celles des villes de Dolbeau et de Mistassini ainsi que celles des municipalités avoisinantes souhaitaient l'agrandissement de l'hôpital. Puisque le nombre de lits dépassait considérablement la capacité réelle, les dirigeants de l'hôpital redoutaient alors, devant la permanence de cette situation, de perdre l'accréditation octroyée par le Conseil canadien d'Accréditation des Hôpitaux du Canada. L'hôpital avait été accrédité pour la première fois en fin d'année 1960, une raison de légitime fierté pour l'administration, d'autant plus, qu'en 1961, seulement 54 des 156 hôpitaux québecois détenaient cette reconnaissance d'une saine administration et d'une bonne qualité de soins. Mais le Conseil canadien d'accréditation n'avait pas manqué de souligner le trop grand nombre de lits dans l'hôpital et la nécessité de corriger la situation.

Les années 1960 et 1970 furent celles d'une évolution importante dans la responsabilité administrative des institutions hospitalières. En 1962, le gouvernement provincial adopta la Loi des hôpitaux (Bill 44).

Admission des malades à l'hôpital de Dolbeau 1955-1979 *

Année	Adultes et enfants	Nouveau-nés	Total
1955	1027	143	1170
1956	2326	449	2775
1957	2442	587	3029
1958	2620	696	3316
1959	2968	708	3676
1960	2986	769	3755
1961	3825	946	4771
1962	3944	972	4916
1963	3901	925	4826
1964	3554	804	4358
1965	3447	706	4153
1966	3257	599	3856
1967	3254	525	3779
1968	3259	472	3731
1969	3005	460	3465
1970	2623	454	3077
1971	2655	371	3026
1972	2543	368	2911
1973	2711	441	3152
1974	2709	438	3147
1975	2738	527	3265
1976	2616	551	3167
1977	2879	578	3457
1978	2875	568	3443
1979	2862	617	3479

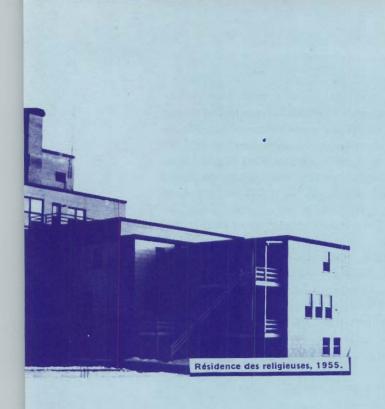
^{*} Nos remerciements à Clémence Lavoie, a.m.a., responsable des archives au Centre Hospitalier de Dolbeau.

Cette loi définit, entre autres, le rôle du Conseil d'administration d'un hôpital et en précise même la composition. M. Louis-Georges Deschesnes, optométriste, devint alors président du Conseil d'administration, le Docteur Benoît Maltais occupa le poste de vice-président, Soeur Marie-de-la-Paix (Cécile Guy), celui de secrétaire, et le Père Jacques Pelletier, s.m., Soeur Saint-Bruno (Germaine Lachance) ainsi que M. Elzéar Savard furent élus directeurs. Au Comité exécutif du Conseil d'administration, on retrouvait M. Deschesnes à la présidence, le Docteur Maltais à la vice-présidence et Soeur Marie-de-la-Paix, directrice générale, au secrétariat.

Les nouveaux dirigeants furent conscients de leurs responsabilités et sensibilisés à la situation de l'hôpital. En 1963, le ministre de la Santé reçut un mémoire et la visite d'une délégation locale en faveur d'un projet de construction d'un hôpital de 250 lits et d'une école de gardes-malades. Quant à l'hôpital existant, on proposait de l'affecter aux malades à long terme et aux vieillards. La compagnie Domtar Newsprint Ltd, convaincue du sérieux de ce projet, fit même don de \$10,000 à l'Hôtel-Dieu de Dolbeau pour lui faciliter l'acquisition de terrains en vue de l'expansion future de l'hôpital. Malgré le caractère d'urgence donné au projet d'agrandissement, il ne se réalisa pas dans l'immédiat.

Par ailleurs, les religieuses hospitalières de Dolbeau projetaient de se construire un monastère qui répondrait aux exigences de leur vie religieuse. Etant donné que leur nombre avait doublé en raison des besoins de l'hôpital, la résidence qu'elles occupaient depuis la fondation était nettement insuffisante en espace. C'est au cours de l'année 1965 et au début de 1966 que le projet du monastère se réalisa ·¹. Les locaux laissés vacants par le départ de la communauté religieuse furent alors aménagés en un service temporaire d'urgence, comprenant trois unités, et une section réservée aux cliniques orthopédiques. Deux orthopédistes consultants vinrent dès lors chaque semaine à tour de rôle. L'hôpital ne disposa pas de nouveaux lits mais l'espace acquis lui permit de fonctionner plus efficacement. Quant au projet de construire une école de gardes-malades auxiliaires, il fut rapidement abandonné. L'Ecole obtint toutefois quelques locaux supplémentaires lors du réaménagement de 1966.

La communauté des Augustines de la Miséricorde de Jésus de Chicoutimi donna \$100,000 pour aider au financement de la construction de ce monastère.





Soeur Alberta Briand dernière directrice générale a présidée la construction du Monastère



L'amélioration du service d'urgence, en 1966, et une facilité de plus en plus grande d'accès aux soins hospitaliers dans les années qui suivirent eurent un effet important sur le nombre d'admissions externes: de 4,707 patients en 1967, il s'accrut au delà des 13,000 en 1971 et continua sa progression pour atteindre les 30,000 en 1978. Toutefois, le nombre de malades hospitalisés déclina et dépassa de peu les 3,000 en 1971. Cette baisse s'explique probablement par une meilleure accessibilité aux services externes.

L'année 1966 sera aussi celle de l'intégration des laïcs à la Corporation de l'hôpital, ce qui, une dizaine d'années plus tôt, paraissait impensable dans le cadre d'une institution hospitalière dirigée par une communauté religieuse.

La vie intra-hospitalière continua, dans les années suivantes, à se transformer considérablement pour répondre aux nouvelles exigences gouvernementales. En 1968, Soeur Alberta Briand, dernière religieuse ayant occupée la fonction de directrice générale, prenait la décision de démissionner. Ce geste marquait une transition décisive dans le processus de laïcisation et se fit sans heurts importants, ce qui est à l'honneur des gens concernés.

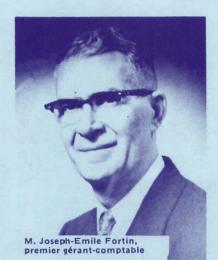
Les réaménagements dans les années qui suivirent l'ouverture en 1955 et ceiui survenu en 1966 n'avaient toutefois pas réellement résolu le manque d'espace. Nombre de services demeuraient à l'étroit. En 1971, les autorités de l'hôpital obtinrent l'accord du ministre des Affaires sociales en faveur d'un agrandissement, lequel devait s'avérer le seul au cours des vingt-cinq premières années d'existence de cette institution. Cet agrandissement permit à l'hôpital de mieux répondre aux dernières exigences en la matière. Il se dota de services plus vastes et mieux conçus: urgence, cliniques externes, laboratoire, pharmacie, inhalothérapie, endoscopie, service central, salle de conférence, etc. Ce fut aussi l'occasion de réaménager tous les services existants. Après la fin des travaux, l'hôpital comptait encore 101 lits, mais pour la première fois depuis son ouverture, c'était là sa capacité normale.

Le corps médical, plus nombreux qu'en 1955, comptait en 1979 vingt médecins, trois dentistes ainsi que deux radiologistes et autres spécialistes d'une équipe de Montréal. Cet hôpital général, non spécialisé, parvient ainsi à répondre aux besoins les plus essentiels de la population locale. Il assure dix service cliniques: la pédiatrie, la médecine, la chirurgie générale, les soins prolongés, l'obstétrique, la pouponnière, l'inhalothérapie, la diétothérapie, l'urgence, ainsi que les soins à domicile; et aussi, quatre services diagnostiques: la radiologie, le laboratoire, l'électrocardiographie et l'endoscopie.

Les années 1960 deviendront également celles de réflexions sur la vie religieuse. Il y aura le chapitre de l'aggiornamento demandé par le Concile Vatican II. Ce sera aussi, en 1966, la reprise du nom civil pour les religieuses de cette communauté. Ce sera encore les années d'interrogations sur le rôle de la vie religieuse devant les transformations du milieu hospitalier. Aujourd'hui, en 1980, les membres de cette communauté religieuse qui administrait à l'origine l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus dont le nom fut changé pour celui de Centre hospitalier de Dolbeau, en août 1979, travaillent au même titre que les employés laics, mais les religieuses infirmières actuellement en service sont affectées à l'unité des soins prolongés. D'autres s'adonnent à un travail semblable à l'Oasis de Mistassini. On sait que les malades des unités des soins prolongés et ceux des centres d'accueil ou à domicile requièrent une attention plus constante et une gratuité de tous les instants. Pour la communauté, prendre soin de ces malades, c'est s'adapter à l'un des besoins les plus urgents de la société actuelle et, en même temps, une des façons les plus significatives d'exercer leur charisme de la miséricorde.



Dr Louis-Georges Deschesnes, président du conseil d'admi-nistration en 1962 à 1965





Soeur Saint-Anselme (Austilie Tremblay), aux archives, 1962





Soeur St-Camille de Lillis (Emma Bussière) , 1958

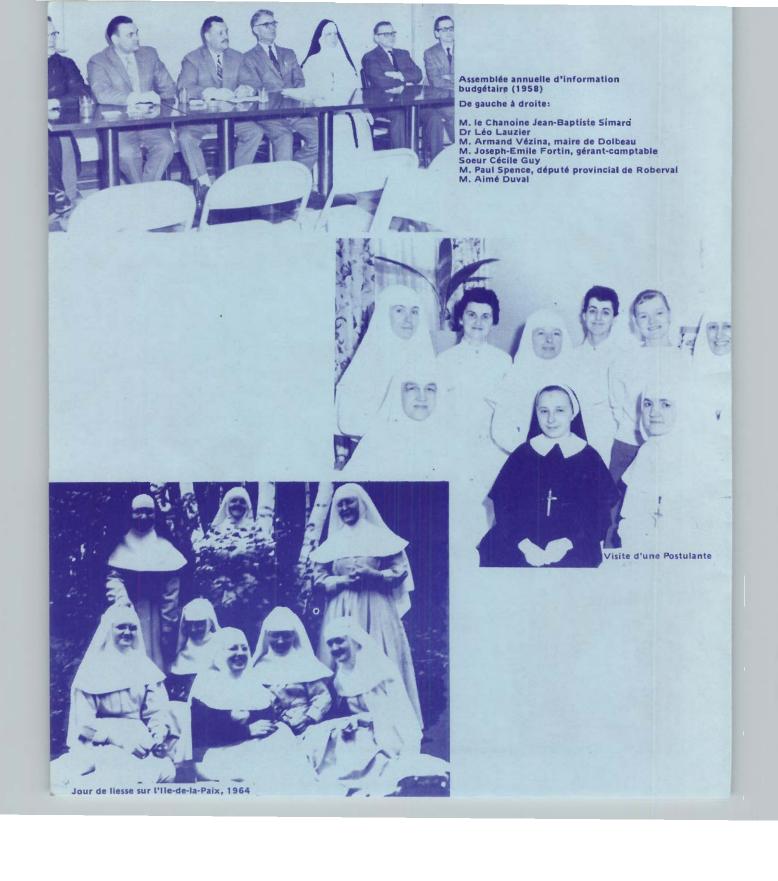












Les supérieures des Augustines de la Miséricorde de Jésus du monastère de Dolbeau

Soeur Cécile Guy, directrice	1955-1957
Soeur Cécile Guy, supérieure,	1957-1963
Soeur Gratia Savard:	1963-1964
Soeur Alberta Briand:	1964-1969
Soeur Colette Carrier:	1969-1975
Soeur Marie-Paule Gravel:	1975-1979
Soeur Pauline Turgeon:	1980

Les directeurs généraux et les directrices générales de l'Hôtel-Dieur du Sacré-Coeur de Jésus de Dolbeau

Soeur Cécile Guy:	1955-1963
Soeur Gratia Savard:	1963-1964
Soeur Alberta Briand:	1964-1968
M. Maurice Beaulieu:	1968-1973
M. Roger Gonthier:	1973-1976
M. Paul-Aimé de Bellefeuille:	1976-

Les présidents du Conseil d'administration

Soeur Marie-de-l'Eucharistie (Yvonne Desla	auriers) 1955-1957
Soeur Marie-de-la-Paix (Cécile Guy)	1957-1963
M. Louis-Georges Deschênes O.D.	1962-1963
Me Georges Villeneuve N.P.	1965-1968
M. André Rancourt C.A.	1968-1971
M. Léonce Girard	1971-1973
Me Jacquelin Légaré LL. L.	1973-1979

Présidents du conseil des médecins & dentistes du Centre hospitalier de Dolbeau

Docteur Paul Lacroix, président	1955-1956
Docteur Léo Lauzier, président	1957-1958
Docteur Paul Bérard, président	1958-1960
Docteur Noël Morin, président	1960-1963
Docteur Jean-Charles Audet, président	1963-1965
Docteur Réal Simard, président	1965-1966
Docteur Marc Levasseur, président	1966-1967
Docteur Peter Lou, président	1967-1968
Docteur Benoît Maltais, président	1968-1970
Docteur Peter Lou, président	1971-1972
Docteur Réal Dallaire, président	1972-1973
Docteur Paul-Emile Bérard, président	1974-1975
Docteur Jean Blouin, président	1975-1977
Dr Michel Hinse	1977-1978
Dr Michel Hinse	1978-
Docteur Robert Bédard	1979-1980

Liste des membres de la Corporation du Centre Hospitalier de Dolbeau (1980)

Marcel Boily Léon-Maurice Bouchard André Bussière Emma Bussière, AMJ Colette Carrier, AMJ Paul-Aimé de Bellefeuille, secrétaire Pierre Délisle Mlle. Colombe Doucet Rock Doucet Guy Drolet Dominique Gagnon Gilbert Gervais, président Léonce Girard Cécile Guy, AMJ Mme. Raymonde Guy Villeneuve Sabin Lavigne, pretre Me Jacquelin Légaré Benoit Maltais, M.D. Eddy Maziade Louis-Philippe Moreau Bertrand Morin Mme. Céline Muirhead Wilfrid Noel Ghislain Potvin Mme. Eugène Sasseville Austilie Tremblay, AMJ Paul-Arthur Tremblay

Achevé d'imprimer à Saint-Félicien sur les presses de Lithographie Granger (1976) Ltée le 10 avril 1980



"Qui te couronne de Miséricorde" Ps. 103-4